



Chères Clermontoises, chers Clermontois,

1. FAISONS LA FETE..... DES CONFLUENCES

Cette année, **la 10ème édition de la Fête des Confluences** est organisée à Clermont-le-Fort, par les associations Nature En Occitanie, gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège, et ConfluencesS Garonne-Ariège, ainsi que par la municipalité **le Dimanche 17 septembre 2023**, au Fort.

À cette occasion à **12h00**, **vous êtes conviés à l'inauguration du sentier botanique** qui va du Fort jusqu'à l'Ariège et qui a bénéficié d'une réfection avec le soutien de la mairie, du SICOVAL, et des associations « Caminarem » et les « Amis de Clermont-le-Fort ». Après le verre de l'amitié, une balade de découverte sera organisée par Caminarem.

Nous vous attendons nombreux tout au long de cette journée qui met à l'honneur l'EAU, ce bien commun si précieux, si convoité mais tout autant fragile et menacé, ainsi que les initiatives pour la préserver sur le territoire de la Confluence Garonne-Ariège.

2. DES TROUPES DANS LE VILLAGE

La passation de commandement du 3ème Escadron de Livraison par Air du 1er Régiment du Train Parachutiste de Francazal a eu lieu fin juin au sein de notre village, comme maintenant traditionnellement tous les deux ans. Au regard de la réussite de cette manifestation et dans une logique de partage et d'échange, le colonel en charge de l'unité a sollicité officiellement la municipalité afin d'effectuer un jumelage, c'est le terme usité, entre Clermont-le-Fort et son escadron.

Ce rapprochement civil/militaire permettra de pérenniser cet évènement et de l'inscrire dans la durée avec en retour, la possibilité d'avoir un échange régulier avec cet escadron, de procéder à des activités ponctuelles et de pouvoir le solliciter pour tout évènement sur notre commune, dans la limite de leur disponibilité.

C'est avec un grand plaisir et avec fierté que la municipalité a accepté ce jumelage et cette coopération en programmant la signature d'une charte liant nos deux communautés.



3. UN PARATONNERRE SUR LE CLOCHER

Après avoir sécurisé, l'année dernière, les cloches qui menaçaient de tomber, nous avons décidé de protéger, cette année, le clocher contre la foudre par l'adjonction d'un paratonnerre.

Le changement climatique faisant son œuvre, les orages étant de plus en plus nombreux et de plus en plus violents, il nous a semblé indispensable d'anticiper un éventuel impact de foudre sur le clocher.

D'autant plus que, d'après les spécialistes, un clocher mur comme le notre aurait toutes les chances de s'effondrer suite à un impact de foudre, ce qui n'est pas le cas des clochers tours.

La situation centrale du clocher, entouré d'habitations aurait, en cas de chute, entraîné des dégâts matériels, mais aurait également pu entraîner des dégâts humains.

Nous n'avons pas voulu prendre ce risque.

L'adjonction de ce paratonnerre protège également les habitations proches du clocher sur un rayon approximatif de 80 à 90 mètres.

4. REUNION AVEC LES HABITANTS DE LA RIVEROTTE

Le 9 Juin dernier, nous avons organisé une réunion avec les habitants de la Riverotte, les représentants de la Réserve Naturelle Régionale (RNR), le SICOVAL, la base de loisir GRANHOTA, et bien sûr les représentants de la Municipalité pour préparer la saison estivale et voir comment minimiser les nuisances qui s'y rattachent.

Nous avons décidé, lors de cette réunion, de nous retrouver à mi saison et de faire un premier bilan.

Ceci a été fait le Mercredi 16 Août. La barrière sur le chemin privé a été posée et les potelets installés à l'entrée du Chemin des Claux également.

Le bilan est mitigé. Moins de fréquentation, mais c'est peut-être dû à la conjoncture générale. Plus de passage à l'intérieur du hameau dû à la pose de la barrière sur le chemin privé.

La majorité des habitants présents ne seraient pas défavorables à la pose d'une barrière commandable à distance à l'entrée du Chemin des Claux à condition que tous les aspects qui pourraient être contraignants soient levés (accès de la Poste, des livreurs, des visiteurs, ramassage des poubelles,... etc...).

Un prochain rendez vous à la fin de la saison estivale a été prévu. La RNR présentera à cette occasion les différentes possibilités existantes pour la pose de cette 2^{ème} barrière.



5. PLU.... ENCORE DU RETARD

ARTELIA, le prestataire que la municipalité avait choisi en 2017 pour élaborer le PLU (Plan Local d'Urbanisme) vient de nous jouer un mauvais tour.

Depuis le POS dans les années 70, Clermont-le-Fort n'arrive pas à valider un PLU. Celui de 2013 a été annulé par le préfet, en 2019 il n'a pas été voté en conseil municipal, en 2021, à un mois près, il a fallu réécrire le PADD suite au vote de la loi Climat et Résilience qui limite les zones potentiellement urbanisables. Maintenant, nous prenons plus de six mois de retard suite à la démission de la responsable du pôle urbanisme d'Artélia. Bien qu'elle ait démissionné en mars, nous ne l'avons appris qu'en juin suite à plusieurs rappels, ne recevant pas les documents attendus. Malheureusement, il nous est impossible de dénoncer ce contrat, près de 90 % du travail ayant déjà été accompli et payé.

Donc, il nous faut remettre à plat notre dossier avec sa remplaçante. L'équipe municipale se mobilise tout l'été pour faire avancer au plus vite la finalisation du règlement et des OAP (Orientations d'aménagement et de programmation) demandées par la Direction Départementale des Territoires, mais des délais incompressibles sont nécessaires par rapport aux instances étatiques. Nous espérons pouvoir organiser une réunion publique en décembre pour une approbation du PLU en septembre 2024.

6. DES TRAVAUX A L'ECOLE

Des travaux d'enfouissement d'une ligne moyenne tension et la pose de nouveaux transformateurs ont débuté sur notre commune et risque de générer quelques perturbations dans les semaines à venir.

Cette nouvelle ligne partira des Oustalets jusqu'en haut du chemin de Saint-Maurice. Nous avons demandé à Enedis de commencer leurs travaux au niveau de l'école début juillet afin de minimiser l'impact qu'ils pourraient occasionner sur la prochaine rentrée scolaire. Il semblerait qu'ils aient pris du retard.

7. LA PAROLE EST DONNÉE AU COMITÉ DES FETES

Le Comité des Fêtes vous rappelle les prochains rendez-vous :

- Samedi 16 septembre à midi - Repas offert aux Clermontois sur inscription en envoyant un mail à : cdf.clermontlefort@gmail.com,
- Dimanche 17 septembre - Toute la journée participation du comité à la fête des confluences (tenue de buvette, préparation du goûter etc.),
- Samedi 14 octobre - Journée sportive pour les ados,
- Samedi 18 novembre - Loto annuel du Comité,
- Dimanche 10 ou 17 décembre - Noël pour les enfants de Clermont et Aureville.

VOTRE EQUIPE MUNICIPALE